

Bulletin d'inscription des agriculteurs pour chaque parcelle engagée

Concours général agricole des prairies fleuries

Edition 2017



PLATEAU VOLCANIQUE DE L'AUBRAC

Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Aubrac

Etienne HERAULT (09 62 11 55 86, e.herault@projet-pnr-aubrac.fr)



Communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac

Gilles TRAUCHESSEC (07 87 60 49 31, comcomaubraclozere@live.fr)



COPAGE

Anne COLIN (04 66 65 62 00, anne.colin@lozere.chambagri.fr)



agri-environnement et gestion de l'espace en Lozère

Bulletin d'inscription à retourner avant le 30 avril 2017 à

SMP PNR de l'Aubrac

Etienne HERAULT

Place d'Aubrac

12470 AUBRAC

e.herault@projet-pnr-aubrac.fr

Nom de l'exploitation	
Adresse	
Mail	
Tel	
Tel portable (pour vous joindre le jour de la visite)	
Nombres d'UGB	
Catégorie de la parcelle Pour qu'une catégorie soit ouverte au concours, elle doit comporter au moins 4 candidats. A défaut d'un nombre suffisant de candidats, deux sections peuvent être fusionnées.	<input type="checkbox"/> Fauche (et pâturage) Section 1 <input type="checkbox"/> Montagne Section 2 <input type="checkbox"/> sec <input type="checkbox"/> moyen
Situation de la parcelle <ul style="list-style-type: none">• Commune• Lieu-dit	

Conditions d'inscription

Le concours est ouvert aux personnes physiques ou morales exerçant une activité agricole dont le siège est situé sur le territoire français, possédant un atelier d'élevage d'un minimum de 3 UGB et dont les parcelles inscrites au concours sont situées dans un des territoires organisateur (voir carte ci-après).

Les parcelles présentées par les agriculteurs doivent être considérées comme des surfaces agricoles utiles et participer au fonctionnement fourrager des exploitations.

La participation des agriculteurs au concours est gratuite.

Rappel des engagements des candidats (règlement)

- respecter le présent règlement et le règlement local
- Etre présent ou se faire représenter lors de la visite de la parcelle par le jury local, présenter la parcelle et en autoriser l'accès aux membres du jury;
- Etre présent ou se faire représenter lors de la remise des prix locale et lors de la remise des prix nationale, pour les exploitations sélectionnées (les frais de déplacements sont pris en charge par l'organisation du concours);
- Respecter les réglementations agricoles et environnementales en vigueur et ne pas être en infraction à ce titre;
- Autoriser les organisateurs locaux à diffuser les photos prises lors de la visite des parcelles (dans le respect du droit à l'image);
- Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation des prix, les résultats et les décisions des jurys ;
- Accepter, pour les lauréats, que son nom et celui de son exploitation fassent l'objet d'une communication, en vue d'une valorisation.

Je déclare ACCEPTER LE REGLEMENT DU CONCOURS NATIONAL (DISPONIBLE AUPRES DES ORGANISATEURS ET SUR WWW.CONCOURS-AGRICOLE.COM).

Date et signature

VOUS RECEVREZ UNE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION AVEC LA DATE EXACTE DE VISITE DE VOTRE PARCELLE

Questionnaire complémentaire pour une présélection éventuelle

Le nombre de candidates est limité à 12 pour des raisons d'organisation.

Les informations de ce questionnaire ne sont pas transmises au jury avant son passage sur les parcelles.

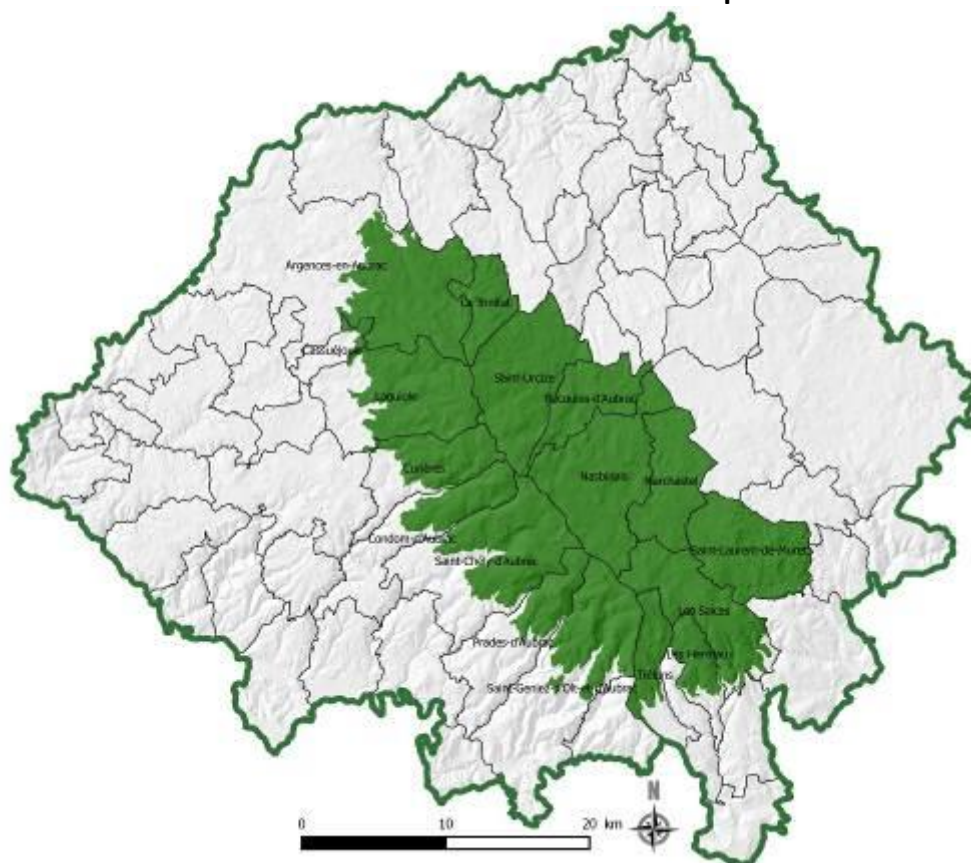
- Surface de la parcelle :
- Productivité moyenne (nombre de bottes par hectare) :
- Pratiques habituelles :
 - fertilisation minérale :
 - fertilisation organique (nature, quantité) :
 - chaulage :
 - date moyenne de fauche :
 - pâturage éventuel en regain (chargement, date, durée) :
- Comment caractériseriez-vous la qualité du fourrage récolté sur cette prairie ?

- Destinez-vous ce fourrage à une utilisation particulière ? Si oui, laquelle ?

- Quelles contraintes rencontrez-vous dans l'utilisation de cette parcelle ?

- Quelles sont vos motivations pour participer à ce concours ?

Carte du Concours Prairies Fleuries sur le Plateau volcanique de l'Aubrac en 2017



Pour vérifier si votre parcelle fait partie ou non du territoire ouvert au concours, n'hésitez pas à contacter l'un des organisateurs (p. 1)